PEINTURE ROUTIÈRE PHOTOLUMINESCENTE
Référence : 18670

RESUME

Cette peinture routière photoluminescente est conçue pour la réalisation de marquages au sol visibles de nuit, sans alimentation électrique.

Grâce à sa technologie photoluminescente, elle emmagasine naturellement l'énergie des rayons UV pendant la journée avant de la restituer progressivement dans l'obscurité. Elle permet ainsi de sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et autres usagers dans les zones peu ou non éclairées.

Pour renforcer ses propriétés antidérapantes, elle peut être associée à des grains de verre afin d'obtenir un coefficient SRT supérieur à 0,55.

Les points forts :

- Marquage photoluminescent visible de nuit sans alimentation électrique
- Recharge automatique grâce aux rayons UV naturels
- Sécurise les déplacements dans les zones peu éclairées
- Compatible avec des grains de verre pour une finition antidérapante
- Disponible en conditionnements de 5 kg et 20 kg

DECLINAISONS

Poids
20 kg
5 kg

DESCRIPTION

Description de la peinture routière photoluminescente

Cette peinture routière lumineuse est spécialement développée pour réaliser des marquages au sol visibles dans l'obscurité. Son système photoluminescent absorbe la lumière naturelle durant la journée puis restitue progressivement une luminosité pendant plusieurs heures après la tombée de la nuit.

Elle constitue une solution efficace pour améliorer la sécurité des usagers tout en limitant les coûts d'installation et de fonctionnement, puisqu'elle ne nécessite ni alimentation électrique ni dispositif réfléchissant.

Cette peinture est particulièrement adaptée pour :

- les voies piétonnes, pistes cyclables et voies vertes
- les passages piétons
- les bordures de trottoirs
- les îlots séparateurs et chicanes
- les ronds-points
- les glissières de sécurité

Appliquée avec des grains de verre, elle offre également une excellente adhérence avec un coefficient SRT supérieur à 0,55,

améliorant ainsi la sécurité des déplacements.

Les performances photoluminescentes ont été mesurées selon la norme ISO 17398:2004 par un laboratoire indépendant certifié COFRAC. La peinture atteint une rémanence de classe G après 60 minutes (> 80 mcd/m²) et conserve une visibilité sur site réel jusqu'à environ 10 heures après la recharge.

Découvrez notre catégorie complète de peinture routière.

Comment appliquer la peinture routière photoluminescente ?

Avant toute application, il est recommandé de vérifier que :

- le support soit propre, sec et exempt de poussière, graisse ou huile
- aucune pluie n'est annoncée pendant l'application et le séchage
- la température du support est comprise entre 5°C et 35°C
- la température ambiante est comprise entre 8°C et 35°C
- l'humidité est inférieure à 80 %

Application de la peinture routière lumineuse :

La peinture s'applique comme une peinture routière solvantée classique sur les principaux supports de voirie tels que l'asphalte, le béton ou le ciment.

À titre indicatif :

- un pot de 20 kg permet de couvrir environ 20 à 25 m²

- un pot de 5 kg permet de couvrir environ 5 à 6 m²

Sécurité et environnement

Cette peinture est un produit inflammable destiné exclusivement à un usage professionnel.

Les résidus de peinture, les produits de nettoyage ainsi que les emballages souillés doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

Prozon met également à votre diposition une gamme entière de marquage au sol et thermocollés.

Caractéristiques techniques de la peinture photoluminescente

Densité : 1,67 ± 0,05

Extrait sec en poids : 75 % ± 2 %

Coefficient SRT supérieur à 0,55 avec grains de verre

Conditionnements disponibles : 5 kg et 20 kg

Stockage : 3 mois après conditionnement dans un endroit sec, à l'abri de la chaleur. Un léger dépôt peut apparaître et devra être réhomogénéisée avant utilisation.

Notre usine de fabrication est certifiée :

- ISO 9001 pour le management de la qualité
- ISO 14001 pour le management environnemental
- ISO 45001 pour la santé et la sécurité au travail